

Compte-rendu du Comité Directeur UFOLEP Du jeudi 2 juillet 2020.

Présents : R. Bougé, A. Venel, J-CI Bezot, P. Deon, G. Balourdet, A. Geoffroy.

Excusés : M-C et M. Cellier, L. Dameron.

Assiste : M. Mayenga (Délégué Départemental UFOLEP)

Ouverture de la séance à 18h30

1. Approbation du PV du 11 juin 2020.

Points complétés en séance :

Concernant la pétanque : Au vu du protocole de reprise - phase 3- de la FFPJP en accord avec le ministère, les compétitions départementales sont autorisées à partir du 26/06.

Echange de courriers et mails à ce sujet.

Les congés d'été des salariés ne sont pas encore validés. Emilie sera absente 15 jours début août (10 jours de congés) et Mervyn en août 4 semaines ou 3 s'il intervient à **Mesnil-Saint-Père** pour les colos apprenantes, sans nouvelle pour l'instant.

Le PV est adopté.

2. Conclusions de la première partie de l'AG du 26/06.

N'ayant pas obtenu le quorum, une nouvelle AG extraordinaire est programmée pour le 17 juillet 2020.

Avec toutes les incertitudes financières pour clore la saison actuelle et pour subvenir à celle prochaine, le CD ne peut s'engager sur une baisse des tarifs, comme demandé. Par contre, il réfléchit pour mettre en place des manifestations et journées conviviales afin de renforcer les liens affinitaires et de promouvoir certaines activités sportives.

Idées : journées tennis de table à Mesnil- Saint- Père, football à 7 en semaine, futsal avec les Juniors/ Séniors.

3. Préparation de l'AGE du 17/07.

A 18h00 au siège de la Ligue de l'Enseignement à St André.

4. Préparation de la saison 20/21.

Présentation des règlements Techniques transmis par les CT.

Règlement UFOLEP Aube 2020/21 pétanque. Adopté par le CD.

Les autres règlements sont en attente.

Par ailleurs, les besoins des commissions et clubs en récompenses et achats divers devront pour le

24 juillet être fournis au CD, à l'aide d'un état qui sera envoyé par la secrétaire. Une planification répartissant plus justement et plus équitablement ces demandes sera mise en place. A cet effet, une réunion du CD est prévue le 28 juillet à 14h00.

De plus, par rapport à ces besoins financiers, une réunion avec les responsables de commission aura lieu le 22 août à 10h00.

5. Réflexions sur les projets à mener par l'Ufolep (investissements, projets sportifs....)

Pour le cyclospor, une réunion pour planifier la suite de la saison est prévue mercredi 08 juillet. Réflexions concernant certaines assos (Rugby...) dont les championnats sont hors département et celles à un club (natation, gymnastique, loisirs....) avec propositions d'animations, de rencontres pour mieux les intégrer et les fidéliser.

6. Examen du plan de relance de l'Ufolep National pour applications sur notre Comité.

Mervyn présente ce plan. Il retiendra les actions à mettre en œuvre. Une convention entre le National et le Comité sera alors établie.

Une subvention de 2300€ est attribuée au Comité Aube.

7. Questions diverses.

- Une convention de prestations de services est signée avec la ville de Troyes. Elle prévoit des ateliers danses et sports innovants du 15/07 au 31/07 à raison de 13 séances de 2h00 pour un total de 1560€.

- Reprise de l'activité des salariés.

Mervyn et Adèle à 100%

Emilie : 20% jusqu'au 19/7, soit 2 après-midi lundi/ vendredi.

50% à partir du 20/07.

- Le CD prend connaissance du dernier compte-rendu de la commission technique foot en date du 19 juin et des décisions prises par celle-ci pour entériner la saison 2019/2020. Sans observation.

- L'AG 2020 (2^{ème} partie) aura lieu le vendredi 04 septembre à 18h30 à la Maison des Assos

Le prochain Comité Directeur est programmé le jeudi 27 août à 18h30.

La séance est levée à 21h00